



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE JURIDIQUE DE LA FISCALITE

Sous-direction du contentieux des impôts des professionnels

Bureau JF 2 B

86, allée de Bercy - Teledoc 944

75572 PARIS cedex 12

[Arrêté du 13 septembre 2013 portant nomination de rapporteurs auprès du comité de l'abus de droit fiscal.](#)

Par arrêté du 13 septembre 2013, M. Bernard CAZENEUVE, ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, a nommé M. Thomas COLOMBAT et M. Pascal PERENNES, inspecteurs principaux des finances publiques, rapporteurs auprès du comité de l'abus de droit fiscal.